

DÉCHETS DE CUISINE

À VOLONTÉ

- Épluchures de fruits et légumes
- Restes de fruits abîmés ou cuits
- Filtres et marc de café, sachets de thé et d'infusion
- Restes de repas cuits (légumes, féculents)
- Coquilles d'œufs écrasées
- Coquilles de noix

EN PETITES QUANTITÉS

- Pelures d'agrumes
- Trognons de choux (à découper)

PROSCRITS

- Restes de viande, poisson, produits laitiers
- Huiles de friture

DÉCHETS NON ALIMENTAIRES

À VOLONTÉ

- Paille, foin
- Carton brun
- Papier journal
- Essuie-tout, mouchoirs en papier

EN PETITES QUANTITÉS

- Cendres de bois

PROSCRITS

- Emballages plastiques, polystyrène
- Cendres de charbon, barbecue
- Cartons imprimés, papiers glacés
- Mégots de cigarettes
- Excréments d'animaux
- Sacs et poussières d'aspirateurs

DÉCHETS DU JARDIN

À VOLONTÉ

- Feuilles mortes, branchages
- Écorces d'arbres broyées
- Fleurs fanées
- Déchets du potager
- Mauvaises herbes (sans graines)

EN PETITES QUANTITÉS

- Tonte de gazon
- Pommes de terre flétries

PROSCRITS

- Végétaux malades, mauvaises herbes en graine
- Végétaux contenant des substances toxiques ou à décomposition difficile (thuyas, résineux)
- Grosses tailles ou végétaux non broyés
- Terre, sable, gravats